TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Leneuve, 3, à TOURCOING. — Téléphone : 3.88
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Leneuve.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES « AMIS DE TOURCOING »

Le Conseil d'administration des « Amis de Tourcoing » a tenu, sous la présidence de M. J. Masurel, son président, son assemblée générale trimestrielle.

Au cours de cette séance particulièrement importante des questions intéressant l'activité du S. I. au cours de l'année 1939 ont été examinées.

Auparavant, M. J. Masurel évoqua la mémoire de M. E. Maréchal, membre du Conseil d'administration, dont on avait pu au cours des années, apprécier le sens pratique et le jugement sûr, dans les délibérations prises par les « Amis de Tourcoing ».

Le Président adressa à sa famille les sentiments de condoléances de toute l'assemblée.

M. A. Motte, se fit ensuite l'interprète des membres pour dire à M. J. Masurel combien tous étaient unanimes avec lui, dans la peine qu'il vient de ressentir à la suite du décès de M. H. Dewavrin, son beau-frère.

Ces devoirs accomplis, il est passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du pjour.

L'assemblée a décidé qu'au cours du mois de janvier, une messe sera célébrée à l'intention de tous les « Amis de Tourcoing » décédés au cours de l'année écoulée.

Cette cérémonie aura lieu en l'église Saint-Christophe et la date exacte sera portée à la connaissance de huit cents adhérents, par la voie de la presse locale.

L'examen de l'activité du S..I. retient particulièrement l'attention des membres qui écoutent notamment des rapports de MM. Vandendriesche, Cauchy, Dewambrechies, sur les réunions auxquelles ils ont assisté comme représentant les « Amis de Tourcoing ».

Le secrétaire général a présenté le programme des projets d'activité des « Amis de Tourcoing », pour l'année 1939.

Parmi ces projets, il y a lieu de signaler dès à présent, celui qui se rapporte à l'organisation d'une très importante exposition de travaux artistiques et populaires.

Il est notamment prévu une classe spéciale pour les artistes, pour les artisans, les inventeurs ; une classe réunissant les travaux, dessins et peintures réalisés par les moins de 16 ans ; une classe des travaux accomplis au cours de la guerre, par nos concitoyens prisonniers, etc...

Tous les renseignements concernant ces diverses expositions seront donnés en temps voulu.

Parmi les questions encore examinées au cours de cette séance, signalons un échange de vues sur la future propagande, sur l'érection à Tourcoing, d'un monument à Jeanne d'Arc, sur l'attribution de récompenses, sur la correspondance échangée avec des personnes sollicitant des précisions de toute nature, depuis le tourisme aux renseignements commerçiaux.

En ce qui concerne tout particulièrement la propagande, il a été décidé qu'un sera specialement lancé aux personnes dont la contribution, si modeste soit-elle, témoignera toute la sympathie ressentie à l'égard d'un groupement qui, comme celui des « Amis de Tourcoing » ne vise que le développement de Tourcoing et l'union entre tous les habitants au-dessus des partis, et en dehors de toute politique.

Les « Amis de Tourcoing » sont convaincus que leur appel sera entendu et qu'ainsi, ils pourront pour l'année 1939 à l'occasion de l'Exposition du Progrès social, attirer dans notre ville une foule de visiteurs, pour le plus grand bienfait du commerce et de l'industrie tourquennoises.

SAMEDI 24, à 20 h. OUVERTURE DU
CENTRAL - CINÉ 31, Rue Nationale TOURCOING
APRÈS
UN FILM FORMIDABLE
—: J'ARRANGE LE FISC :—
1230

Réunion du groupe des A. C. du Centre

Ce jeudi 22 décembre, à 20 h., salle de l'Ecole Cornet, dernier réunion générale du groupe sous la présidence d'honneur de M. Jules Flipo. Il sera procédé à l'inscription du No et date d'émission de la carte du Combattant de chaque titulaire. Les membres du groupe sont donc priés de se munir de la carte officielle et de la carte de présence. La photographie du groupe tirée le 11 novembre dernier sera remise à l'entrée, à ceux qui se seront fait inscrire.

La séance pour l'Arbre de Noël aura lieu le dimanche 25 décembre à 20 h. dans la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai.

PAS DE HAUSSE ! !
40 % MOINS CHER A
RADIO-ETMA
64, rue Saint-Jacques - TOURCOING
POSTES de 595 à 2.850 fr.
2530

Pour le colis de Noël de nos soldats

Le Comité d'aide aux soldats tourquennois sous les drapeaux, qui a organisé l'œuvre du colis de Noël, rappelle au public sa fête de gala du 24 décembre, salle Jean-Jaurès, rue de Tournai, à 18 h., avec de grandes vedettes de music-hall et de la radio : Lavens, René Max (Cadno de Liége), Stany, (P.T.T. Nord), Suzanne Brunelli (P.T.T. Nord), Max André (Brasserie-Royale d'Angers et Rennes-Bretagne), etc...

Une comédie musicale et un grand bal populaire clôtureront la soirée.

Rideau à 18 h. 30. Location 129, rue de Menin.

Noël - Nouvel An BIJOUX - MONTRES
Pour vos cadeaux en profitez des Chèrs et des Prix de la BIJOUTERIE DES FRANCS, 170, Rue de Dunkerque. — Cadeaux aux acheteurs
4008

L'ARBRE DE NOEL DES A. C. DU GROUPE DES FIATS

La distribution des jouets, friandises et vêtements chauds aura lieu le dimanche 25 décembre à 16 h., dans le local du Groupe des Fiats, 129, rue du Touquet. Une séance de cinéma égayera cette belle réunion de famille. Il est rappelé aux membres du groupe que la prochaine réunion mensuelle aura lieu le 1er jeudi de février 1939

VENTE RECLAME DE COUPONS
V. LEDUC, 15, Place de la République, 15
4091

DUCASSE A PIERROTS DES AMICALES JACQUARD ET MONTESQUIEU

Les Commissions des Amicales Jacquard et Montesquieu rappellent à leurs membres et amis que l'annuelle Ducasse à Pierrots a lieu samedi prochain 24 décembre dans la salle des fêtes de l'Ecole Montesquieu, rue Neuve.

Par le nombre d'adhésions déjà reçues, cette fête est assurée du plus brillant succès.

Ce soir, clôture des inscriptions qui seront reçues entre 19 et 20 h. dernier délai au siège, 35, rue Neuve

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 12 au 17 décembre 1938 on a enregistré ;

Bétail abattu et prix moyen, 110 bœufs, 8 fr. à 17 fr. le kg. ; 105 veaux, 14 fr. à 19 fr. ; 115 moutons, 13 fr. à 18 fr. ; 121 porcs, 15 fr. 25 à 15 fr. 75.

Quantités déclarées pour la ville : 45.374 kg. ; pour l'extérieur 19.861 kg. ; Cheval, 318 kg.

200 kg. de viande ont été saisis par le Service de l'Inspection

Sociétés et Comités

HARMONIE DES AMICALES. — Ce jeudi, de 18 à 19 h. 45, cours et répétition générale à 20 h.

CRICK-SICKS. — Contrairement à la convocation, la répétition de ce jour et l'exécution du samedi auront lieu au Conservatoire.

AMICALE Jules FERRY. — Les inscriptions pour le troisième réveillon organisé par l'Amicale Jules Ferry seront reçues jusque vendredi soir, dernier délai, au foyer de l'Amicale. Des dispositions sont prises pour avoir une salle bien chauffée. Prix : 10 fr. gdes personnes ; 5 fr. enfants jusque 10 ans ; limite des places : 200.

FEDERATION DES SOCIÉTÉS D'ANC. MILITAIRES. — Le Comité directeur informe les membres des sociétés de la Fédération que la fête projetée pour le dimanche 25 courant, distribution de jouets aux enfants des sociétaires à l'occasion de la Noël, en raison du froid rigoureux qui sévit, est remise à le première quinzaine de janvier, les sociétaires seront avisés par convocation.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

TIR. — **Amicale Ganderset** : Dimanche 25, à 10 h. 30, tir aux oranges pour tous les membres de la section de tir. Il ne sera pas accordé de tour de retard. La réunion de commission de jeudi 22 est reportée à dimanche matin, avant le tir aux oranges.

BOXE. — **Boxing Club Tourquennois** : La salle d'entraînement 3, rue Carnot étant fermée à partir du 25 décembre, les élèves sont priés d'enlever leur matériel au plus tard vendredi 25, au cours du dernier entraînement où des instructions seront données pour l'inauguration du nouveau local qui aura lieu courant janvier.

Dimanche, rendez-vous à 5 h., kiosque Grend Place pour les amateurs inscrits au Championnat du Nord.

FOOTBALL. — Dimanche à 14 h., sur le terrain de la rue de Gand, les équipes amateurs des vieux clubs rivaux se rencontreront pour la compétition du Championnat du Nord.

Un match Union Racing s'imposera toujours à l'attention des amateurs du ballon rond, c'est en effet touet l'histoire du football nordiste qui revit et nous reporte aux matches épiques d'antan.

Le Racing, un des favoris de la compétition avecv ses anciens équipiers premiers, les Verriest, Leveugle, Vanvooren, etc... est dans le groupe de tête, tandis que l'U.S.T. qui fait confiance aux jeunes, peine sensiblement malgré des résultats flatteurs.

PÊCHE. — **Amicale des Pêcheurs du Blanc-Seau** : Samedi 24 déc.; ducasse à pierrots.

MOTOCYCLISME. — **Union Motocycliste** : Le banquet de l'U.M.T. aura lieu samedi 24 déc. à 20 h. 30, au restaurant Borny, 78, rue Nationale ; rassemblement au siège 34, rue du Château, à 19 h. 30 .

TIR. — **Tir National** : Résultats du concours de gibiers : **200 m. belle boîte** : Léon Roelens, Aug. Huygen, Gérard Vanoverchelde, Christophe Liagre, René Vandeputte, François Leruste, Ernest Castelain, Félix Masurel père, Julien Saint-Venant, Gaston Delmotte, Raymond Vanonacker, Albert Nys, Bazile Boldine.

200 m. nombre de 18 : Pierre Picavet, Edmond Renard, Louis Brognlez, Emile Vanaiderverelt, Albert Delvoye, Maurice Laporte, Marcel Haffrinque, Georges Marchal Ch Herbaut, M. Delplanque, Alf. Merhem, Patrice Motte, Gustave Libeer.

12 points : Jean Vandeputte, Aimable Parsy, Albert Muytten, Fernand Braeval, Maurice Bottel, René Béghin, Georges Deladrière, Raymond Fournier, Madame Vossaert, Emile Heinrich.

12 m bonne chance : Jean Poillot, Marthe Eggermont, Oesterman., Edouard Pol, Madame Bottel, Jean Planckе, Jean Planckock, René Mouton, Paul Rose, Robert Nuytten, Louis Deboovère, Delcambre, Auguste Desmettre, Louis Bonte, Gérard Nuytten, Mlle Camoo, Henri Vermant, Charles Eggermont ; Lucien Dron, etc...

— Distribution des prix ce vendredi 23 à 16 h. Les réclamations seront reçues jusqu'à 17 h 45 Les prix non réclamés pour dimanche à 11 h., seront tirés au sort entre les présents ayant participé à ce concours.

ETAT CIVIL

Naissances : Mauricette Leleux, rue de Paris, 104 ; Pierre Deleval, rue du Halot, 225 ; Alain Lemehieu, rue de l'aurore, 63.

Publications : Emile Terryn, échantillonneur à Mouvaux et Lucienne Montaigna tisserande, rue de la Fin de la Guerre cour Courbon, 8 ; Emile Dupont, directeur de teinturerie, rue du Gén. Souhal 161 etHortense Vercoutère, employée rue de Roncq, 44.

Décès : Lucien Bourry, 31 ans, marbrier, rue Nationale, 138 ; Camille Nuttens, 69 ans rue d'Havré, 3 ; Florence Boutens, 53 ans, sp., ép. Georges Delay, rue de Chantilly, 35 ; Jean-Baptiste Delilin, 85 ans, rue Dupuytren, 64 ; Bernard Moerman, 3 mois, rue des Orions, 313.

HALLUIN

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal se réunira vendredi 23 courant, à 19 h., à la Mairie.

Leçon de jardinage. — La Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers de France fera donner une leçon de jardinage samedi 24, à 18 h 30, sous la présidence de M. Vandewalle Aéon, officier d'Académie, salle du café des Vieux Amis, 111, rue Gustave-Desmettre, par M. Defroyenne.

Après la causerie, tombola gratuite tirée entre tous les membres présents pourteurs de leur carte de l'année en cours.

Distribution gratuite des graines aux sociétaires. Palement des cotisations.

F. N. des Militaires Belges, mutilés et invalides de la guerre. — Les invalides sont informés que la carte quinquennale des chemins de fer Belge vient à expiration en 1939 Les membres de la région d'Halluin et environ peuvent s'adresser au siège ou chez le délégué, 71, avenue de l'Hôpital, pour obtenir le formulaire d'usage. Se munir d'une attestation d'invalidité et une photo. Les demandes doivent être fournies pour le 10 janvier 1939, dernier délai.

Dispensaire d'Hygiène. — Aujourd'hui jeudi, les consultations gratuites ont lieu le matin dès 9 h. pour les malades d'Halluin et Roncq et à partir de 14 h. pour les autres communes.

Lyra Halluinoise. — Ce jeudi, au Café du Lion d'Or, à 19 h. 30, répétition générale pour la Chorale.

Amicale des Fonctionnaires. — Au local, café des Vieux Amis, ce jeudi, de 18 à 19 h. bibliothèque ouverte pour le prêt de livres.

Pupilles « Enfants de Jaurès ». — A la Maison du Peuple, ce jeudi à 17 h. 30, répétition pour les petites filles ; à 19 h. pour grandes.

Cenoerdia-Hermenie. — La répétition du vendredi 23 n'aura pas lieu.

Au Club des Manilleurs « Les Sans Atouts ». — Cette société établie au café Vast, 202, rue de Lille, organise un concours apéritif le 23 décembre, à 18 h. 30. Un banquet suivra à 20 h. 30.

RONCQ

Au Bureau de Bienfaisance. — A l'occasion de la fête de Noël, une distribution exceptionnelle de secours en nature sous forme de bons de viande sera faite par le Bureau de Bienfaisance au profit des familles inscrites sur la liste des assistés.

D'autre part, et à la suite d'un don fait par la Caisse d'Epargne de Roncq, il sera alloué à chaque famille inscrite un bon de charbon d'une valeur de 32 fr. Ces distributions auront lieu le samedi 24 décembre de 9 à 10 h.

Fonds Municipal de Chômage. — Aujourd'hui jeudi, pointage et palement des chômeurs dans la salle du gymnase municipal, pour la période du 12 au 18 décembre inclus :

14 h. 15 à 14 h. 30 : n° 1 à 460 ; 14 h. 35 à 14 h. 45 : 461 à 847 ; 14 h. 45 à 15 h. : 848 à 1233 ; 15 h. à 15h.15 : 1234 à la fin.

Le contrôle des chômeurs qui ne doivent se présenter que pour le pointage aura lieu de 14 h. 30 à 14 h. 35.

Fêtes de Noël et du Nouvel An. — Les établissements publics de la commune sont autorisés à rester ouverts durant les nuits des 24 au 25 et 25 au 26 décembre 1938 ; 31 décembre 1938 au Premier Janvier 1939 et 1er au 2 janvier 1939.

Mutuelle-Retraites des A.C. du Centre. — Dimanche prochain, une permanence sera établie au siège, Café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille, de 10 h. 30 à 12 h. pour la perception des versements trimestriels et semestriels à la Mutuelle-Retraite.

Clique Sociaire. — Au local municipal ce jeudi matin à 10 h., répétition pour les fifres et tambours, sous la direction de M. Georges Vanmeerhaeghe.

Groupe de fillettes « Force et Santé ». — Au gymnaste municipal, ce jeudi de 9 à 10 h., répétition pour les fillettes, salle chauffée.

Jeunesse Renoqueise. — Ce jeudi, au local municipal, répétition de gymnastique à 18 h. 30 pour les pupilles et à 19 h. 30 pour les adultes.

LA GRANDE MAROQUINERIE
LUCIEN 88, Rue de Lannoy — ROUBAIX —
Le plus grand choix de CADEAUX
— Toujours mieux et moins cher —
4060

MOUVAUX

LA FETE DE L'ARBRE DE NOEL A L'AMICALE LAIQUE DE GARÇONS

L'Amicale organise sa fête de l'Arbre de Noël le samedi 24 décembre, à 17 h., salle de l'école de garçons, rue de Roubaix.

Cette fête doit dépasser tout ce qui a été fait jusqu'à présent, si l'on en juge par le programme ainsi établi :

« Pax », de Doyen ; « Prévent », de Goddefroy, pas redoublés exécutés par l'Harmonie des Amicales sous la direction de M. Derbaudringhien ; « Hymne à la Paix » Saynètes et monologues, par les élèves de l'école de garçons ; le baryton Gaston Grosse, premier prix au concours de la ville de Roubaix, dans son répertoire ; Morceaux d'accordéon, par le virtuose Durand ; « Lèvres roses », valse d'Andrieux, par l'Harmonie ; « Le Chevalier Breton », fantaisie marurka, de Doyen ; « Bouquet d'Iris », ouverture de Gadenne ; « Echos tourangeaux », pas redoublé, par l'Harmonie.

A l'issue du concert, distribution de vêtements chauds et de friandises aux élèves.

Un grand bal terminera cette belle fête, qui doit réunir tous les amis de l'école laïque.

Consultation des nourrissons. — Elle n'aura pas lieu ce jeudi, en raison de la température. Elle est reportée, sauf avis contraire, au jeudi suivant 28 décembre.

Chez les prisonniers civils de guerre. — Au cours de la ducasse à pierrot organisée samedi soir par la section mouvalloise de l'U.N.P.C.G., les membres ont eu la délicats pensée de faire une quête pour les vieillards de l'Hospice, qui a rapporté la somme de 66 fr. 45.

Etat Civil. — Publications. — Jonville François, assureur, rue de Tourcoing, 572, et Michells Couteau, s. p., 47, rue d'Inkerman, à Roubaix. — Emile Terryn, échantillonneur, rue François Masurel, 41 et Lucienne Montaigne, tisserande à Tourcoing, rue Fin-de-la-Guerre, cour Bonte, 8.

Décès. — Joséphine Vanderstiggel, veuve Devlieghere, 73 ans, rue Vauban.

NEUVILLE - EN - FERRAIN

Fléchettes. — Samedi 24, à 16 h., grande partie 21-41 entre J.-Bte Soète et Gilbert Nuttens, chez Alferd Poignet, 54, rue du Chemin Vert.

LILLE
AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL
AUDIENCE DU 20 DÉCEMBRE

Incidents de grève. — Le 30 novembre 1938, le personnel de la maison Jean Crépelle et Cie, porte de Valenciennes à Lille, avait travaillé toute la matinée au complet. A la rentrée de 13 h. 30, plusieurs centaines de grévistes tentèrent d'empêcher cette rentrée.

Un des ouvriers, M. Ségers venait de sortir de l'usine pour faire rentrer ses camarades restés dehors, lorsqu'arrivé au milieu du trottoir le nommé Robert Dayer, 26 ans, fileur à *Lille*, cité Saint-Louis, s'approcha de lui, et parait-il lui saisit le poignet gauche et l'entraîna vers la place, tout en prenant une attitude menaçante. M. Ségers réussit à se dégager et à se rapprocher de l'usine mais il aurait reçu un coup de poing au visage.

Un autre ouvrier, M. Thollier a reçu une pierre à la figure. L'auteur de cette violence était un jeune homme de 17 ans, D. A. demeurant à *Flèches-Thumesnil*.

Les deux victimes ont retiré leur plainte, mais les deux prévenus ont nié les faits qui leur étaient reprochés Placés sous mandat de dépôt le 2 décembre, ils ont bénéficié d'une ordonnance de mise en liberté provisoire le 10 décembre

Le Tribunal les a condamnés tous deux à *deux mois d'emprisonnement*.

A la chasse. — Dans la nuit du 25 au 26 septembre 1938, Georges Lebrun, 36 ans, domicilié à *Mérignies* hameau de la Rosière, et André Rigbour, 29 ans charretier à *Tourmignies*, étaient surpris par deux gendarmes essayant de chasser Tous deux n'avaient pas de permis

Lebrun, qui se rebella, a été condamné à *3 mois d'emprisonnement*, Rigbour a encouru 100 francs d'amende.

Affaires diverses. — *1 mois d'emprisonnement* et 100 francs d'amende à Prosper Dehaillier, 30 ans ouvrier agricole sans domicile fixe et à Samuel Herbet, 32 ans, sans domicile fixe pour infraction à la loi sur la police des étrangers.

— *6 jours d'emprisonnement* et 5.250 francs d'amende pour introduction frauduleuse de 60 kilogs de tabac étranger à Roger Trénand, 24 ans, garçon boulanger à *Lille*, 21, rue de la Vieille Comédie

UN CYCLISTE RENVERSÉ ET BLESSÉ PAR UNE AUTO

Hier, vers 11 h. 30, un cycliste, M. Albert Buseyne, coursier demeurant, 71, rue Saint-Sauveur a été heurté et renversé par l'auto de M. André Olivier, alors qu'il débouchait de rue de Condé, roulant, vers la Porte d'Arras. M. Olivier, qui habite La Madeleine, est au service de l'Union des Industries Agricoles, 22, rue de Tournai à Lille.

Le cycliste fut projeté plusieurs mètres devant l'auto qui, vraisemblablement roulait à vive allure.

M. Buseyne fut examiné par le docteur Druelle, rue d'Artois, puis transporté à l'Hôpital de la Charité. Son état n'est pas très grave.

LA FEMME MORTE DE FROID A ÉTÉ IDENTIFIÉE

La police a établi hier que la personne qui succomba dimanche, au Marché de Wazemmes à une congestion dus au froid était Mme Marthe Bataille, née Debruyne, âgée de 57 ans, demeurant, 27, rue Adolphe, chez son beau-frère, M. François Dehette.

Un appert aux fins d'inhumation a été transmis à la Mairie.

UN INCENDIE RUE DE DOUAI

Hier à 8 h. 30, un incendie s'est déclaré dans un atelier installé dans les dépendances de l'Hôtel Paris-Lille, 67, rue de Douai, occupé par M. Raoul Defour lettreur sur celluloïd Le feu avait été communiqué par le poêle à des matériaux.

EN BELGIQUE

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Bécanisr. — Le nommé Robert Devriese, de **Meescrsn**, a été condamné à 2 mois d'emprisonnement pour détournement de vélo au préjudice de M. René Devoldère.

Les mœurs. — J. Opsomer, de **Gullegham**, s'était rendu coupable de faits graves envers une fillette de la commune. Il a été condamné à 5 mois de prison.

— Pour faits analogues, le nommé Christiaens Alphonse, de **Waereghem**, s'est entendu condamner à la même peine.

Respecter l'autorité. — Gaston Corneillie, de **Courtrai**, était occupé à se disputer avec ses parents devant la maison de ces derniers, à Courtrai, lorsque deux agents de police arrivèrent sur les lieux. Corneillie insulta et frappa au visage l'un des agents qui fut blessé au nez. Corneillie a été condamné à 1 mois et 8 jours de prison, plus 637 francs d'amende.

MOORSEELE-LEZ-MENIN

Un cyclists blessé. — M. Abel Vandamme, demeurant à **Ledeghem**, qui revenait de son travail en vélo, a sur la route de Menin à Roulers, à l'endroit dit « Kezelberg », où on effectue des travaux de voirie, heurté une pierre de taille et a fait une lourde chute, se blessant à la tête et aux jambes. Il a reçu les soins d'un docteur.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Violents collision entre train et autocar. — Vers 18 h. 30, sur la route Menin-Courtrai, au hameau de la Belette, une violente collision s'est produite entre le train électrique K M. et un autocar piloté par M. Georges Devos, entrepreneur de transports de voyageurs. Les deux voitures ont été fortement endommagées. Il n'y a pas de blessés.

Accidents de travail. — A la gare de marchandises, M. Depriester, ouvrier de la S.N.C.F.B., a eu la jambe gauche fracturée par la chute d'une traverse. Il a été conduit à l'Hôpital de Gand.

— M. Julien Rommens, 24 ans, 19, rue du Tissage, a été blessé ; a eu la main dans une machine à écanguer le lin à la Coopérative « L'Ouvrier », rue de Menin. Il a reçu les soins nécessaires.

DANS LA RÉGION

ARRESTATION DE M. LÉON BARBET, secrétaire du syndicat des produits chimiques de Dunkerque

Il y a quelques jours, ainsi que nous l'avons dit, M. Cousin, secrétaire du syndicat des cheminots était arrêté et mis en prison, pour entraves à la liberté du travail.

Hier matin, ce fut le tour de M. Léon Barbet, secrétaire du syndicat des produits chimiques. M. Barbet a 55 ans, et demeure 17, rue Carnot, à **Coudekerque-Branche**. On sait qu'une perquisition avait eu lieu à son domicile lundi après-midi, perquisition suivie d'une autre, mardi matin, au siège même du syndicat, à la Bourse du Travail.

Conduit devant M. Vienne, juge d'instruction par intérim, M. Barbet se refusa à répondre aux questions du magistrat, hors la présence de son défenseur, Me Charles Valentin.

M. Barbet a néanmoins été inculpé d'entraves à la liberté du travail et de complicité de coups et blessures. Ces inculpations ont trait aux incidents qui se déroulèrent devant les établissements Dickson, à **Coudekerque-Branche**.

M. Barbet a été écroué vers 10 heures

UN VIOLENT INCENDIE occasionne 200.000 francs de dégâts à Saint-Amand

Deux pompiers sont blessés au cours des opérations de sauvetage

Un violent incendie s'est produit dans la nuit du mardi à mercredi vers 1 h. 30 du matin chez M Bionti-Descamps, rue de Condé.

Prévenus immédiatement les pompiers arrivèrent rapidement sur le lieu de l'incendie. Les entrepôts et l'habitation de M. Dionti, marchand de primeurs en gros étaient déjà bien endommagés. Les pompiers, sous la conduite énergique de leur capitaine M. Etienne Descarpentries se mirent, vaillamment au travail défavorisés par la température glaciale qui règne en maîtresse depuis quelques jours. Le ravitaillement en eau s'effectua à la Tannerie Ego, sise non loin de là Ce n'est qu'au bout de six heures d'efforts incessants que les soldats du feu se rendirent maîtres du fléau

Malheureusement, deux hommes furent blessés, pas gravement disons-le de suite : le capitaine Descarpentries et le caporal sapeur-pompier Léon Hornez. M. Descarpentries souffre de contusions multiples au thorax.

Les dégâts s'élèvent à environ 200.000 francs.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Chambre des mises en accusation

La Chambre des Mises en accusation a renvoyé devant les Assises du Nord : Auguste Mairesse, sans profession, inculpé de tentative d'incendie volontaire à **Provin** ; les Polonais Czajka et Louadi, inculpés de cambriolages à **Valenciennes** ; Joseph Créteur, batelier à **Lille**, inculpé de faits immoraux.

La Cour a ordonné le maintien en détention préventive de : Henri Vaduret, préposé des douanes, inculpé de prévorication à **Bailleul** ; Léonard Erouart, manœuvre à **Lens**, inculpé de faits immoraux ; Franciszek Stiller, mineur à **Lens**, inculpé de meurtre ; Camille Vanlococke, fossoyeur à **Lens**, inculpé de tentative de meurtre ; Clémence Saligo, ménagère à **Hénin-Liétard**, inculpée de meurtre, et Charles Lenglé, directeur de banque à **Lille**, inculpé d'escroqueries.

M. DE MONZIE, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A REÇU UNE DÉLÉGATION DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

On communique :

« MM. Basquin, président du groupe parlementaire de la navigation intérieure, et R. Blanckaert, secrétaire du Syndicat unique de la batellerie, ont été reçus par M le ministre des Travaux publics. à qui ils ont exposé la situation du bureau d'affrètement de Douai, qui oblige les mariniers à stationner dehors par des températures insupportables.

» M. le ministre a été très touché par l'exposé de cette situation et, devant la modicité des sommes à débourser pour mettre les bateliers à l'abri lors des bourses d'affrètement, a promis formellement d'étudier la question et de prendre une décision dans la huitaine ».

DERNIÈRE HEURE

LA SÉANCE DE NUIT A LA CHAMBRE

Paris, 21. — La séance de la Chambre a été reprise à 22 h 05 sous la présidence de M Paulin. Au banc du Gouvernement, M. Paul Reynaud.

La Chambre reprend la discussion générale de la loi de Finances.

M. Paul RIVES (Allier), socialiste, monte à la tribune. Il déclare qu'il va rechercher sans passion politique, si les méthodes employées par M. Paul Reynaud sont de nature à réaliser le redressement économique.

M. Paul RIVES estime que la cause libérale soutenue par le ministre des finances n'est pas bonne. M. Rives estime que ce n'est pas l'épargnant qui a le loisir de faire sortir de France et rentrer ses capitaux. C'est le spéculateur de la bourse.

Le député de l'Allier estime que le ministre des finances a dû agir financièrement pour faire hausser les rentes.

M. Paul REYNAUD. — Je tiens à vous dire que c'est inexact. Le fonds de soutien des rentes est plus riche aujourd'hui qu'il y a quelque temps. Ces deux derniers jours au contraire nous nous sommes livrés à des interventions massives pour freiner une hausse que nous jugeons dangereuse (Appl. dr et centre).

M. Paul Rives, déclare en terminant qu'il ne suffit pas que les capitaux reviennent, il faut qu'ils s'investissent.

M. RIFFATERRE (Creuse) signale dans quelle pénible situation vont se trouver les départements et les communes par suite de la suppression des grands travaux. Le député socialiste insiste sur l'importance des travaux d'équipement rural.

DES ABATTEMENTS pourraient être apportés aux charges des petits contribuables

Un texte les réduisant pourrait être présenté par M. Paul Reynaud pendant la navette si les compressions opérées par le Sénat laissaient un excédent de recettes important

Paris, 21. — Certains adversaires du gouvernement pensaient susciter à celui ci des difficultés lors de la discussion des articles de la Loi des Finances, relatifs aux ressources évaluées à dix milliards et demi, provenant de l'application des décrets-lois. Ces ressources ne figurent pas d'ailleurs explicitement à l'article 2 qui autorise pour 1939 la perception des revenus de l'Etat.

Mais les communistes et les socialistes se disposaient à demander sur le montant total des recettes autorisées par cet article, une réduction soit de dix milliards et demi précisément, soit d'une somme moindre pour inciter la Chambre à manifester son opposition aux décrets-lois.

D'autre part, les radicaux-socialistes jugeant insuffisantes les atténuations apportées aux effets des mêmes décrets lois et en particulier les exonérations prévues par l'article deux sexties à la contribution nationale exceptionnelle de deux pour cent avaient manifesté l'intention de demander le renvoi de cet article à la commision des finances pour obtenir outre les exonérations prévues des abattements réduisant les charges des contribuables disposant d'un revenu compris entre 6 et 10.000 francs.

Mais à la suite des conversations qui ont eu lieu dans les couloirs, il est apparu que tout amendement réduisant les recettes sans contrepartie suffisante serait irrecevable, en vertu de l'article 86 du règlement qui en prévoit le renvoi à la Commission à la demande de celle-ci ou du Gouvernement.

Par ailleurs, de l'avis du Ministre des Finances consulté à ce sujet dans les couloirs, il serait prématuré de prévoir outre les exonérations de six mille francs — majorées de deux mille francs pour chaque enfant à charge à partir du deuxième — des abattements à la base qui provoqueraient une diminution de recettes de 200.000.000 de francs environ.

Mais si, lors de l'examen du Budget au Sénat — où la Commission des Finances a déjà réalisé de sérieuses compressions de dépenses par rapport aux crédits votés à la Chambre, — un excédent de recettes important était obtenu, le Ministre des Finances ne s'opposerait pas, semble-t-il, à une transaction. Il accepterait sans doute, alors, d'après les propos qui ont été rapportés, l'adption, durant la navette finale, d'un texte réduisant sensiblement, par des abattements, les charges que le petit contribuable et en particulier, les ouvriers agricoles et les artisans, auraient à subir du fait de l'application de la contribution nationale aux revenus professionnels compris entre dix ou douze mille francs.

Il est probable que M. Paul Reynaud sera amené à laisser entrevoir cette perspective, au cours de la discussion publique des articles deux et deux sexties où des demandes de renvois qui pourraient être formulées et que la bataille politique à laquelle d'aucuns s'attendaient serait, ainsi, réduite à quelques escarmouches.

Ajoutons que le nombre des orateurs restant à entendre dans la discussion générale, parmi lesquels figurent MM Paul Rives (Socialiste) et Jacques Duclos (Communiste), étant réduit, on considérait, après la séance de l'après-midi, que l'examen des articles de la loi de finances pourrait commencer dès ce soir et se poursuivre peut-être, une partie de la nuit.

UN APPEL DES JEUNESSES SUISSES AUX JEUNESSES DU MONDE ENTIER

Berne, 21. — Les Jeunesses catholique, protestante, libérale et socialiste, groupées sous le nom de Comité d'Action de la Jeunesse suisse, lancent un appel aux jeunesses du monde entier stigmatisant les idéologies racistes, les persécutions pour délit d'opinion politique, d'oppression des Israélites et préconisant un retour à des sentiments d'humanité.

EXÉCUTION « EXPRESS » EN ALLEMAGNE

Weimar, 21. — Peter Forster, condamné à mort par le Tribunal spécial de Thurings pour avoir tué au mois de mai une sentinelle du camp de concentration de Buchenwald a été décapité à la hache quelques heures seulement après sa condamnation.

UN VOYAGE A LONDRES DU CAPITAINE WIEDEMANN ?

Londres, 21. — M. A. Butler, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré aux Communes que le Gouvernement n'avait aucune connaissance d'un projet de visite du capitaine Wiedemann, conseiller du führer, à Londres au cours des prochaines semaines.

Cette déclaration a été faite en réponse à une question de M. Arthur Henderson. Travailliste, demandant si l'envoye de M. Hitler aurait des entretiens avec les ministres.

EN FRANCE

Montluçon, 21. — Le Congrès fédéral de l'Allier du Parti Socialiste vient de se dérouler à Commentry, sous la présidence de M. Isidore Thivrier, député-maire.

Plusieurs orateurs ont dressé un sévère réquisitoire contre le Parti Communiste, auquel ils ont reproché d'obéir à Moscou

Le vote a donné : 1.915 voix à la motion Léon Blum ; 1.012 voix à la motion Paul Faure.

A L'ÉTRANGER

Liége, 21. — Le roi de Grèce est resté deux heures à Liége ce matin. Il a visité la fabrique nationale d'armes. Il est reparti pour Bruxelles par train spécial.

Budapest, 21. — L'Amiral Horthy a organisé aujourd'hui une chasse à Mezohegyes, domaine des Haras d'Etat, à laquelle a participé le comte Ciano, qui quittera Budapest demain matin.

Berlin, 21. — L'ambassadeur de France à Berlin et Mme Robert Coulondre ont donné aujourd'hui la réception traditionnelle qui suit la présentation des lettres de créance.

Bruxelles, 21. — La 19e Chambre correctionnelle a condamné Bernardi de Sigoyer à 3 mois de prison du chef de port public de faux nom.

Dernière Heure Sportive

Les seizièmes de finale de la Coupe de France de football

Paris, 21. — Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de France de football qui se joueront le 8 janvier s'est déroulé ce soir à la Société de photographie, 51, rue de Clichy. La main innocente de Mlle Vieuxblé, fille du dirigeant du Red Star, a désigné les matches suivants en présence des officiels, des journalistes et des représentants des clubs intéressés : Stade béthunois contre A S. Saint-Etienne ; A. S. Cannes contre A. S. Troyes Sainte-Sabine ou C. O. Billancourt ; Stade de Reims contre A. S. Hautmont ; Havre Athlétic Club ou R. C. Arras contre S. C. Sète ; C. A. Paris contre Girondins Bordeaux ; Olympique Dunkerque contre Stade Rennais U. C ; Toulouse F. C. contre Olympique lillois ; S. C. Sochaux ou Stade raphaelois contre S. C. Metz ; S. C. Nancy contre Olympique d'Alès ; S. C. Rouen contre Excelsior A. C. ; S. R. Colmar ou R. C. Lens contre R. C. Paris ; Olympique de Marseille contre S O Montpellier ou S. C. Bordeaux ; O G. C. Nice contre S. C. Fives ; Antibes Juan-les-Pins contre F. C. O. Charleville ou Union Sportive d'Auchel ; Red Star Olympique contre S. C. Mulhouse ; Racing Club de Roubaix contre S. O Est.

On remarquera qu'en plus des matches nuls à rejouer dimanche, plusieurs matches en suspens qui ont fait l'objet de réclamations sont inscrits.

Les terrains où se déroulent les rencontres

Voici les noms des terrains sur lesquels se dérouleront les seizièmes de finale de la Coupe de France :

**1. Nancy